



[Meilleur](#) [Récent](#)

ECAV 2020 -
Droit de la
profession
d'avocat
▼

Numéro: 46442
Expiration: Jamais

4 messages,
0 commentaires,
2 votes

05/03/2020 09:08

[commentaire](#) ▼

Pourquoi le législateur genevois a-t-il choisi de "punir" les avocats-stagiaires qui font l'ECAV durant le stage? Le stage accompli en parallèle à l'ECAV est certes pris en compte, mais le stage étant rallongé de six mois, cette période compte en réalité pour beurre... Cela reste sans doute encore dans la marge de manoeuvre du législateur, mais n'en est pas moins discutable sous l'angle de l'égalité de traitement.

0
0 votes

03/03/2020 18:19

[commentaire](#) ▼

L'art 11 LLCA qui prévoit l'obligation pour l'avocat d'utiliser son titre et de mentionner son inscription à un registre ne vaut que pour ses activités typique ?

-1
1 vote

05/03/2020 11:57

[commentaire](#) ▼

Est-ce que la représentation d'un membre de la famille est conforme à l'exigence d'indépendance de l'avocat (art. 12 let. b LLCA) ?

-1
1 vote

Ecrire un message

